



---

# CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 1983-1984

---

22 FEVRIER 1984

---

## PROJET DE DECRET

RELATIF A L'INTEGRATION D'ŒUVRES D'ART  
DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS (1)

---

## AMENDEMENT

PROPOSE PAR Mme **JORTAY-LEMAIRE** ET CONSORTS

---

---

(1) Voir Doc. Conseil 135 (1983-1984) - Nos 1 à 7.

ART. 9

Remplacer le texte de cet article par :

« L'octroi par la Communauté française de tout subside à la construction ou à l'aménagement de bâtiment public est subordonné au respect de l'obligation énoncée à l'article 1<sup>er</sup> du présent décret. »

S. JORTAY-LEMAIRE.

A. LAGASSE.

H. MOUTON.